Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 014-241400415-20260925-D123_250926-DE

cœur côte fleurie
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt cinq septembre à 17 heures 45, les membres du Conseil communautaire, convoqués le se sont réunis Au siège de Cœur Côte Fleurie, 12 rue Robert Fossorier - Deauville, sous la présidence de Monsieur Philippe AUGIER Président.

Nombre de membres en exercice : 41
Nombre de membres présents : 28
Nombre de votants : 39

PRÉSENTS :

Philippe AUGIER Président, Michel MARESCOT 1er Vice-Président, David MULLER 2ème Vice-Président, Stéphanie FRESNAIS 3ème Vice-Présidente, François PEDRONO 4ème Vice-Président, Roméo FROT 7ème Vice-Président, Claude BENOIST 8ème Vice-Président, Philippe LANGLOIS 9ème Vice-Président, Régine CURZYDLO 10ème Vice-Présidente, Françoise LEFRANC 11ème Vice-Présidente, Pascal FEMINIER, Guillaume CAPARD, Christèle CERISIER-PHILIPPE, Cyrille MAUPAS, Anne LIMOGES, Fabienne LOUIS, Patrice ROBERT, Bruno ARNOULD, Anouchka DIDIER, Marjorie MOREL, Daniel HARACHE, Fabienne RUBIN, Olivier LE LAY, Laurent DUMAS, Véronique LIMOUSIN, Brigitte POULETTY-LEFEBVRE, Christine BONNIEUX, Jean-Michel BROGNIEZ

ABSENTS :

Pierre-Alain DE MALLERAY, Nicolas SAUVAGE

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Hervé VAN COLEN, pouvoir à Marjorie MOREL, Jacques MARIE, pouvoir à Pascal FEMINIER, Emmanuelle HONOREZ-BRULE, pouvoir à Claude BENOIST, Véronique BOURNE, pouvoir à Guillaume CAPARD, Ihsane ROUX, pouvoir à Philippe LANGLOIS, Dominique VAUTIER, pouvoir à Fabienne LOUIS, Rodolphe DUGON, pouvoir à Patrice ROBERT, Nathalie DE FOUQUIERES, pouvoir à David MULLER, Philippe JUBERT, pouvoir à Christine BONNIEUX, Nathalie DALLONGEVILLE, pouvoir à Roméo FROT, Rémy PAPOZ, pouvoir à Michel MARESCOT

Monsieur Roméo FROT est nommé secrétaire de séance

DELIBERATION N°D123_250926

ADMISSION EN CREANCES ETEINTES - BUDGET PRINCIPAL
Autorisation

Le comptable public n'a pu procéder au recouvrement des sommes portées sur l'état ci-après du fait d'un certificat d'irrecouvrabilité ou d'un jugement de clôture.

Ces créances éteintes, concernant des titres émis pour des apports en déchetteries et des redevances spéciales s'imposent à la collectivité car plus aucune action de recouvrement n'est possible.

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 014-241400415-20260925-D123_250926-DE

Il est demandé au Conseil, sur proposition de son Bureau, réuni le 12 septembre 2026, de bien vouloir admettre en créances éteintes, les titres détaillés ci-dessous, pour un montant total de 25 101,70 €.

Exercice	N°Titre	Montant	Motifs
2017	1542	88,40 €	Clôtures pour insuffisance d'actif sur redressement judiciaire et certificats d'irrecouvrabilité
2019	1218-1851	104,82 €	
2020	713-1332-2180-2563	287,61 €	
2021	181-1463-1520-1905-1966-	8 479,89 €	
2022	725-783-986-1052-1184-1195-1261-1608-1666-2139	7 471,03 €	
2023	1810-1878-2183-2532-3105-4123-4160-4354-4675	7 811,46 €	
2024	603-1455-2016-2576-2939	858,49 €	

Cette dépense sera imputée sur les crédits votés à l'article 6542.

Le Conseil est invité à en délibérer

Le Conseil Communautaire
Après en avoir délibéré
Et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

AUTORISE l'admission en créances éteintes des titres visés dans l'état proposé par Monsieur le Trésorier, pour un montant total de 25 101,70 € (vingt-cinq mille cent un euros et soixante-dix centimes) portant sur les exercices 2017 à 2024.

DÉCIDE que ce montant sera imputé sur les crédits votés en 2026 à l'article 6542.

Le Président :
Certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la Collectivité

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

POUR EXTRAIT CONFORME

Signé électroniquement par : Philippe AUGIER
Date de signature : 05/[illegible]
Qualité : Président

Roméo FROT
Secrétaire de séance

Philippe AUGIER
Président

Communauté de Communes Coeur Côte Fleurie
12 rue Robert Fossorier
14800 Deauville
02 31 88 54 49
info@coeurcotefleurie.org

coeurcotefleurie.org